



CAPA

Pourquoi tester l'efficacité de vos protecteurs ?



Mesurez et contrôlez l'efficacité de vos protections



Prolongez la durée de vie de vos protecteurs

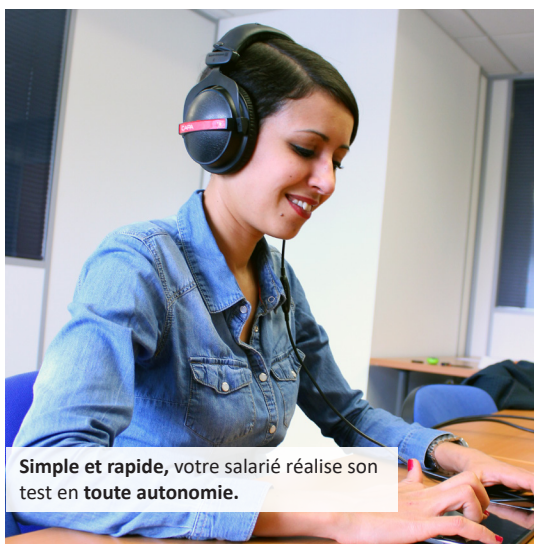
CAPA peut-il contrôler tous types de protecteurs ?

Le système CAPA* est **universel**, il peut contrôler **tous les intra-auriculaires**. Une base de données unique recense plus de 200 protecteurs avec leurs affaiblissements.

* créé et développé par HearingProTech.



Comment réaliser un test CAPA ?



Simple et rapide, votre salarié réalise son test en toute autonomie.

La condition nécessaire pour réaliser un test CAPA est d'être dans **un endroit calme, inférieur à 40 dB(A)**.

Après cela, le test se déroule comme un audiogramme.

Pendant **5 minutes**, différentes fréquences audibles sont envoyées dans les oreilles, d'abord avec les protections auditives puis sans les protections.

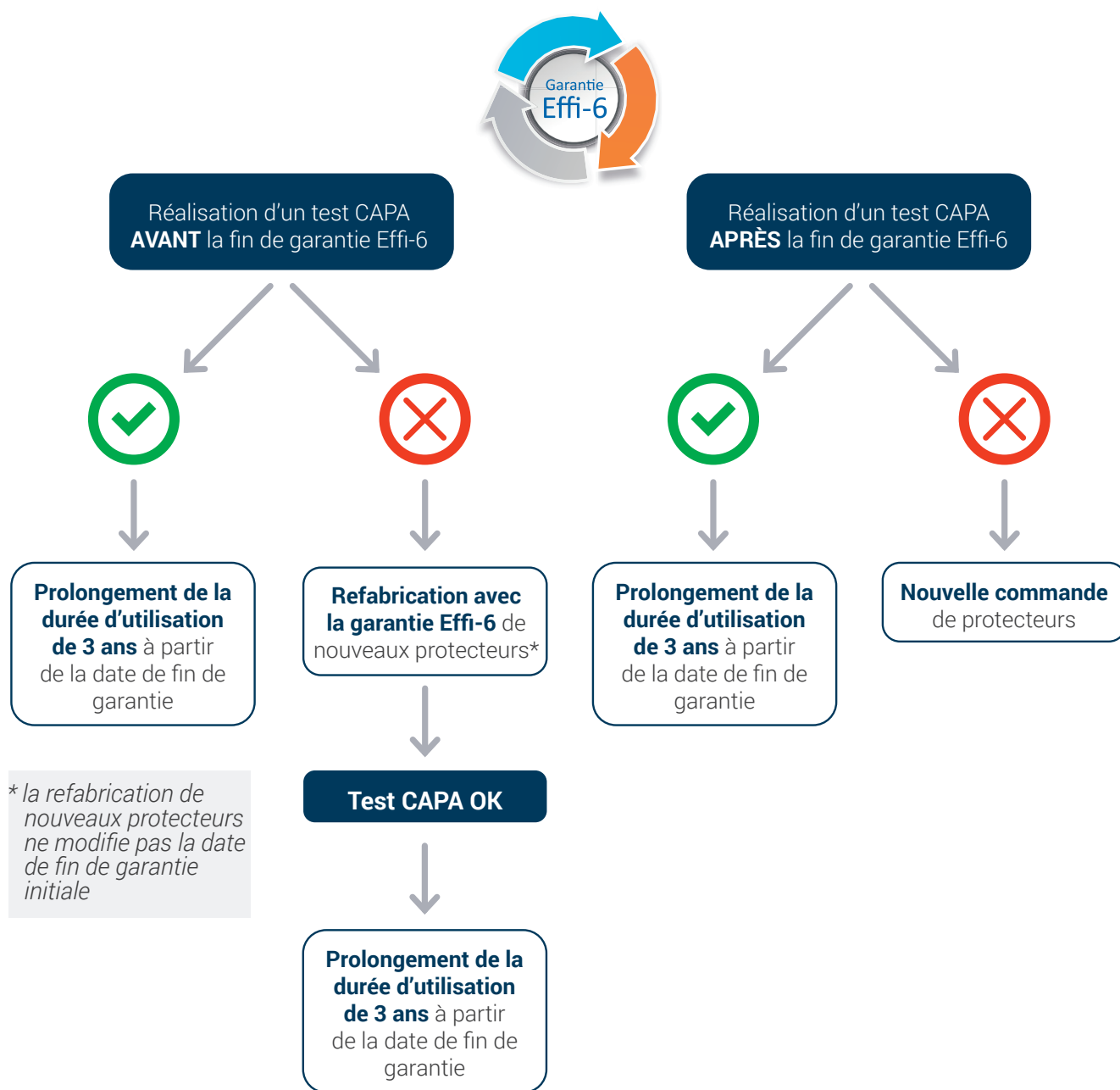
CAPA		Certificat de conformité garantissant l'affaiblissement d'un protecteur individuel contre le bruit	
Nom :	GOSPEL	Groupe :	Groupe 1
Prénom :	Mathieu	Code interne :	
Protecteur contrôlé :	QEOS Q523	Fabricant :	Laboratoire COTRAL
Date du test :	28/03/2016	Heure du test :	14:00
Conformité protecteur gauche :	CONFORME	Conformité protecteur droit :	CONFORME
Affaiblissement mesuré (PAR) ga :	23 dB	Affaiblissement mesuré (PAR) dr :	23 dB
Niveau d'exposition maximum au :	93 dB(A)		
Entreprise :		Porteur du protecteur :	
Nom du représentant :		Nom du porteur :	
Date :		Date :	
Signature :		Signature :	

Le système CAPA compare ensuite les deux résultats et définit si les protections sont efficaces ou non :

- > Si le test est bon, vous obtenez le **certificat d'efficacité**
- > Sinon, vous **renouvelez uniquement** les protections inefficaces

Comment Cotral me garantit de réaliser des économies ?

Les protecteurs auditifs Cotral bénéficient d'une garantie inédite sur le marché : **Effi-6**. Elle couvre durant **6 ans** 3 éléments : **le confort, le produit et l'atténuation**.



En réalisant un test CAPA sur les protections **AVANT la fin de garantie**, vous avez l'assurance de **prolonger, à minima de 3 ans**, l'ensemble de vos solutions Cotral, avec comme seul coût celui du test CAPA.

4 bonnes raisons de choisir CAPA



Vous **réalisez des économies** en ne renouvelant que les protections qui le nécessitent



Vous **réduisez la production de déchets** et restez en phase avec votre **RSE**



Vous **anticipez les recommandations** du compte Prévention Pénibilité



Vous êtes **serein** car vous avez la preuve que vos collaborateurs sont bien **protégés du bruit**

Plus d'infos sur www.cotral.com